

## Description des champs

Champs	Description
<b>Activités</b>	Activités de vente ou d'utilisation de pesticides.
<b>Catégorie ou sous-catégorie de certificat</b>	Catégorie ou sous-catégorie de certificat prévue au <a href="#">Règlement sur les permis et les certificats pour la vente ou l'utilisation de pesticides</a> , selon les activités effectuées par le titulaire.
<b>Conditions de reconnaissance</b>	Conditions requises en vue d'attester la réussite d'un examen prescrit ou reconnu.
<b>Document à joindre</b>	Document à joindre au moment de la demande d'un certificat ou de la demande de changement ou d'ajout de catégorie ou de sous-catégorie de certificat.
<b>Examen</b>	Nom et/ou code de l'examen prescrit ou reconnu par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
<b>Niveau</b>	Niveau de la formation relative aux examens reconnus (études professionnelles, collégiales ou universitaires).
<b>Organisme dispensateur</b>	Organisme offrant l'examen prescrit ou établissement offrant le programme d'études dans lequel s'inscrit l'examen reconnu.
<b>Programme d'études</b>	Programme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires dans lequel s'inscrit l'examen reconnu.